



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE (47 communes – 53 916 habitants)

Recrute

UN INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME (H/F)

Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
Par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle (CDD 1 an)
A temps complet – Poste à pourvoir immédiatement

MISSIONS : Sous l'autorité du Directeur du pôle Attractivité et Aménagement du Territoire et du responsable Droits des sols, au sein d'une équipe dynamique de 4 personnes :

- Vous analysez et instruisez les dossiers d'autorisation d'urbanisme à partir des documents fournis par les pétitionnaires et au regard du droit applicable ;
- Vous veillez au suivi du respect des délais
- Vous consultez les services extérieurs ;
- Vous rédigez les arrêtés et envoyez les différents courriers relatifs à l'instruction ;
- Vous suivez régulièrement la réglementation ;
- Vous accueillez, informez et conseillez les pétitionnaires, le public ;
- Vous apportez vos connaissances aux maires.

PROFIL :

- Formation de l'enseignement supérieur dans les domaines du droit, aménagement de l'espace. Une formation en droit de l'urbanisme ou une expérience similaire serait un plus ;
- Vous avez une connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Vous maîtrisez les procédures d'instruction des autorisations d'urbanisme. A défaut un programme de formation pourra vous être proposé par la collectivité ;
- Vous êtes capable de lire et analyser différents plans et documents d'urbanisme ;
- Vous maîtrisez l'outil informatique : bureautique, graphique ;
- Vous êtes polyvalent, avez de grandes qualités relationnelles, êtes méthodique et rigoureux ;
- Vous savez travailler en autonomie et avez le sens des responsabilités.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Temps de travail : 1607 heures annuelles – Du lundi au vendredi
Rémunération : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae + dernier arrêté de situation administrative), **avant le 23 août 2019**, à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole
Monsieur le Président
Direction des Ressources Humaines
Place de l'Europe
39100 DOLE
Ou par mail à l'adresse suivante : drh@dole.org